



Compte-rendu

Et

Objet	COMPTE RENDU - Conseil d'administration du vendredi 18 juin 2010 Loudeac - 14h00 à 17h00
--------------	---

Date	Fait le 20 juillet 2010
-------------	-------------------------

Participants	<ul style="list-style-type: none">• Michel Clech• Laetitia Félicité• Yannick Lebelleguic• Claude Dolin• Mikael Hamon• Jacqueline Le Vacon• Marion Kempa• Amaury Bidet• Corinne Gense• Daniel Kempa• Jean Marc Terrade• Mathieu Perret <p>Salariées : Corinne Vermillard & Maryline Lair</p>
---------------------	--

Excusés	<p>POUVOIR :</p> <ul style="list-style-type: none">• Fabienne Savatier• Paskall Ledoeuff• Dominique Cottereau• David Gayou• Thierry Sessa• Claude le guitton• Muriel Lanssouarn <p>SANS POUVOIR :</p> <ul style="list-style-type: none">• Vincent Lefebvre• Sophie Labeyrie• Pascale Loget• Thierry Abalea• Thierry Mounier
----------------	---

Rédacteur	Corinne Vermillard
------------------	--------------------

Introduction	<p><u>Points inscrits à l'ordre du jour :</u></p> <ol style="list-style-type: none">1/ validation du compte rendu du CA précédent2/ Point trésorerie, budget prévisionnel et projection à partir de 20113/ Présentation du travail effectué par le groupe « Quelle mise en partage des Centres de Ressources EEDD en Bretagne ? »4/ Travail collectif sur notre positionnement politique (1h)5/ Le point sur les travaux de la commission « eau – mer – littoral »6/ Information sur le poste de chargé(e) de mission PRA7/ Partage sur informations diverses
---------------------	--

1)	<p>Validation du compte rendu du CA précédent</p> <p><u>Décisions</u> Approuvé à l'unanimité</p>
2)	<p>Point trésorerie, budget prévisionnel et projection à partir de 2011</p> <p><u>Contexte</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation d'un nouvel outil de gestion (voir annexe 1), un état des dépenses au 31 mai 2010 par rapport au prévisionnel : 30 % sont consommés (normal puisque le plus gros des projets se situent en automne et hiver). - Reste à percevoir des subventions 2009 : Le solde de la subvention ADEME (11690€) et la totalité de la subvention Agence de l'eau (15432€) - Pour 2010, tous les dossiers de subventions ont été adressés. Reste des réponses d'attribution officielle en attente de la part du CG 56 (15 000€), agence de l'eau (14 300€), de l'ADEME (7500 €) . - Le CR a versé deux fois le premier règlement de 19600 €. - Le REEB en 2009 a dépassé le seuil des 153 000€ d'aides publiques totales, besoin de reprendre les services d'un Commissaire aux comptes. <p><u>Décisions</u></p> <p>→ Signaler au CR l'erreur de versement, et procéder au remboursement dès réception d'un document justificatif.</p> <p>→ Chercher des pistes de financements nouveaux pour pallier aux aides que nous n'auront plus à partir de 2011, et présenter des options possibles au prochain CA.</p> <p>→ VOTE à l'unanimité : reprendre dès que possible les services d'un CAC, pour faire certifier les comptes 2009. Le CA laisse le Trésorier et la directrice le soin de choisir le CAC.</p>

3)	<p>Quelle mise en partage des Centres de Ressources EEDD en Bretagne ?</p> <p><u>Contexte</u></p> <p>Suite à l'enquête conduite par le REEB auprès des Centres de ressources identifiés au sein du réseau (une petite dizaine d'acteurs ont répondu) et suite à la réunion du 15 juin 2010 de ce groupe, des propositions sont faites au CA pour élaborer un calendrier le plus réaliste et concret possible.</p> <p><u>Rappel</u> : On entend par Centre de ressources, des ressources mises à disposition auprès d'un public, qu'elles soient documentaires, informatiques, humaines, liées à l'expérience...</p> <p><u>Une ressource pour</u> : S'informer / Apprendre / Mettre en perspective son projet / Développer son projet / Prendre connaissance des acteurs et expériences de son territoire ...</p> <p><u>Une personne ressource pour</u> : Échanger sur son projet, sa structure, son animation... / Trouver le bon document, la structure, le projet... qui fera échos à ses attentes ...</p> <p><u>Un lieu ressources pour</u> : Échanger à plusieurs / Rencontrer des acteurs du territoire / Valoriser ses actions et expériences ...</p> <p>2 axes de travail sont proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> -1- mettre en réseau les centres de ressources en éducation à l'environnement : mieux se connaître, valoriser les centres de ressources auprès de nos différents publics, échanger sur les outils. - 2- organiser le centre de ressources du REEB. <p>→ Il est important que le REEB dispose d'un centre de ressources « à la hauteur », et qu'il soit capable de se positionner comme pilote de cette démarche régionale et pouvant soutenir d'autres structures souhaitant devenir « centre de ressources ».</p> <p>→ Important que ceux-ci soient bien identifiés, aient un bon ancrage territorial, pour être en capacité d'aider les porteurs de projets (enseignants...)</p> <p>→ L'ADEME et le rectorat notamment nous encouragent dans ce sens.</p> <p>→ le « PLUS » des centres de ressources EE c'est leur rôle d'accompagnement des projets</p>
-----------	--

	<p>3/ suite ... Quelle mise en partage des Centres de Ressources EEDD en Bretagne ?</p> <p>Présentation du projet collaboratif et participatif que l'UBAPAR souhaite partager :</p> <p>→ Il s'agit de favoriser l'échange entre associations d'éducation populaire et associations d'EEDD à destination des animateurs et éducateurs. Un espace ressources permettant notamment un échange sur les pratiques pédagogiques (partage d'infos, d'expériences, d'outils, via des espaces ressources thématiques, un espace forum ...).</p> <p>L'UBAPAR développe nombreuses ressources issues notamment de ses formations BEATEP et CS... qu'elle peut mettre en ligne en téléchargement libre. La richesse du projet repose sur l'alimentation par plusieurs autres contributeurs « administrateurs.</p> <p>→ Le REEB pourrait être un contributeur majeur (ressources liées à nos commissions de travail, à nos journées d'échanges...).</p> <p>Présentation de la licence « Créative Commons »</p> <p>Rappel :</p> <p>Les licences « Creative Commons » constituent un ensemble de licences régissant les conditions de réutilisation et/ou de distribution d'oeuvres (notamment d'oeuvres multimédias diffusées sur Internet).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs niveaux d'accessibilité permettent de trouver la formule la plus en phase avec la nature des données que le Reeb pourrait mettre en partage. - Leur but est de fournir un outil juridique qui garantit à la fois la protection des droits de l'auteur d'une oeuvre et la libre circulation du contenu culturel de cette oeuvre. <p>→ Les objectifs des licences Creative Commons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accorder plus de libertés que le régime minimum du droit d'auteur - autoriser à l'avance le public à effectuer certaines utilisations selon les conditions exprimées par l'auteur, tout en conservant ses droits - faciliter la diffusion, la recherche et la réutilisation d'oeuvres dans d'autres créations (textes, photos, musique, films, sites web...) <p>→ Cette licence permet aux internautes qui le souhaitent d'utiliser notre contenu tout en gardant notre propriété intellectuelle, puisque la personne doit citer la source. Cela donne un cadre, des règles d'échange, et au final surtout, encourage le partage et la diffusion.</p> <p>→ ex : le deuxième numéro de « animature » utilise cette licence, c'est inscrit dans le numéro; c'est une culture de l'échange.</p> <p><u>Documents détaillés, à disposition du CA</u> (espace administrateur – rubrique CA du 18 juin):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Note du groupe de travail REEB - Lien vers « qu'est que les licences creative commons ? » - Note projet Ubapar environnement <p><u>Décisions :</u></p> <p>→ Partir sur la proposition des 2 axes de travail en veillant à bien phaser dans le temps les étapes : « aller doucement / mais sûrement ».</p> <p>→ Bâtir les demandes 2010 sur des actions réalisables à court terme.</p> <p>→ Demander un RV à l'ADEME à la rentrée de septembre, pour faire le point de l'avancer de ce projet de coordination de centre de ressources, et échanger sur les perspectives possibles.</p> <p>→ Le REEB est d'accord pour participer à l'expérimentation de l'outil collaboratif d'UBAPAR Environnement.</p> <p>→ Attendre pour la licence « creative commons » : besoin de plus de temps pour s'approprier cet démarche, avant de se lancer et prendre une décision.</p>
4)	<p>Travail collectif sur notre positionnement politique</p> <p><u>Contexte :</u></p> <p>Pourquoi travailler sur le positionnement politique du REEB ?</p> <p>→ Le REEB a défini en 2009 ses 3 orientations stratégiques principales : celle d'être « un réseau dynamique au service de ses adhérents », mais aussi, celle d'être « un réseau représentatif d'une politique d'EEDD en Bretagne », et une orientation visant à mettre « l'EE en partage ».</p> <p>Le REEB dans ses actions qui le conduisent à partager avec ses partenaires, avec d'autres réseaux, ou lors de représentation sur des instances diverses, à donc besoin de pouvoir</p>

<p style="text-align: center;">4)</p>	<p>Travail collectif sur notre positionnement politique</p> <p><u>Contexte :</u></p> <p>Pourquoi travailler sur le positionnement politique du REEB ? → Le REEB a défini en 2009 ses 3 orientations stratégiques principales : celle d'être « un réseau dynamique au service de ses adhérents », mais aussi, celle d'être « un réseau représentatif d'une politique d'EEDD en Bretagne », et une orientation visant à mettre « l'EE en partage ».</p> <p>Le REEB dans ses actions qui le conduisent à partager avec ses partenaires, avec d'autres réseaux, ou lors de représentation sur des instances diverses, à donc besoin de pouvoir s'appuyer sur une expression partagée (le positionnement politique du REEB dit « PP ») . Le positionnement politique permet à celui ou celle qui représente le REEB, de pouvoir se positionner « au nom du reeb » , sur ce qu'est le REEB, ce qu'il défend, ce qu'il porte, mais aussi ce qu'il n'est pas.</p> <p>Ce travail de définition de notre « PP » doit tenir compte de la spécificité du réseau, des structures et des personnes très différentes que le Reeb représente.</p> <p>Points de vigilance : → Ce travail est donc important. Il concerne la dimension stratégique. Ce travail est à mener en parallèle des actions répondant, quant à elles, directement aux attentes de nos adhérents.</p> <p>Présentation du travail effectué depuis le précédent CA : Un petit noyau d'administrateurs s'est mobilisé pour produire des documents synthétiques et une proposition de trame pour rédiger notre positionnement politique. Ce travail s'est fait à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des décisions prises lors du CA du 2 février 2010, - des documents « axiologiques » (statuts / orientations stratégiques / charte ...) - du travail déjà effectué par le REEB sur le sens des mots (réseau/ d'éducation/ à/ l'environnement), - d'une schématisation des différents « publics » du réseau <p><u>Tous ces documents sont à disposition du CA</u> (espace administrateur – rubrique CA du 18 juin)</p> <p><u>Décisions :</u> → CA valide la trame proposée, visant à organiser notre « PP » selon les 4 entrées que l'on retrouve dans la démarche d'évaluation de l'utilité sociale : « l'environnemental » / « le sociétal » / l' économique » / « la gouvernance ».</p> <p>→ Constituer un noyau dur d'administrateurs (élargir un peut celui existant) qui suivront les étapes de ces travaux, garderont la mémoire des échanges, imagineront une méthode plus participative et élargie, pour rédiger le positionnement du REEB sur chacune des 4 entrées validées.</p> <p>→ Echéance à viser : présentation du travail réalisé et appropriation finale lors de la prochaine AG en mars-avril 2011.</p> <p>→ Commencer le travail « d'interrogation » de l'utilité social du REEB, que l'on pourrait nommer aussi « utilité sociétal du REEB », en se focalisant sur une action en particulier, et notamment celle menée sur la commission eau mer littoral.</p>
<p style="text-align: center;">5)</p>	<p>Le point sur les travaux de la commission « eau – mer – littoral »</p> <p><u>Contexte & présentation actions phares :</u></p> <p>→Réalisation d'un « état des lieux » des acteurs et des enjeux principaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Voir si ce qui est proposé en terme d'EEDD répond aux enjeux ? - Mesurer à terme l'écart entre les pratiques et les enjeux ? - Présenter aux RENCONTRES, une première compilation - ce travail sera enrichi à la suite des rencontres régionales - une enveloppe a été demandée à l'agence de l'eau, (2500 €) pour réaliser ce travail.

6)	<p>Information sur le poste de chargé(e) de mission PRA</p> <p><u>Contexte :</u> Daniel ne pourra communiquer les résultats de son concours seulement le 5 juillet. Une réunion de bureau est prévue le 7 juillet 2010, pour prendre les décisions qui s'imposeront alors.</p>
7)	<p>Questions diverses</p> <p>→ Mikael Hamon a représenté le REEB sur la table ronde organisée pour lancer l'ouverture du festival de la Gacilly, le 5 juin 2010 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Peu de public, mais contact avec Monsieur Jacques Brégeon (Président de l'Ecole des Métiers de l'Environnement), avec qui nous pouvons reprendre contact. (voir suite à nos réflexions sur la commission formation). - Toujours même difficulté à faire comprendre que l'EEDD « cela ne cible pas que les enfants ». - Un enregistrement a été réalisé par PLUMFM, et il est en ligne sur leur site. <p>→ le 23 juin 2010 : Invitation à la réunion de comité de pilotage de « En résonances » (projet du CRB sur la solidarité internationale) : Jacqueline y va en tant que MCE, doit voir si peut représenter aussi le REEB, mais si un autre administrateur pourrait y aller en plus au nom du REEB ?</p> <p>→ le 9 juillet 2010, Invitation réunion IRPA (position pour l'avenir de l'IRPA), invitation du conseil régional de Bretagne. Aspect formation. Mikael représentera le REEB.</p> <p>→ Invitation par l'agence de l'eau, pour participer techniquement (animation d'atelier) à une journée d'information le SDAGE à Tours le 7 septembre : Jean-Marc .</p> <p>→ il n'y a pas eu de représentation du REEB à l'AG de la CPCA.</p> <p>→ La date de réunion pour réunir présidents et directeurs de réseaux est repoussée à la rentrée de septembre, si possible plus tôt.</p> <p>→ 29 octobre : journée nationale EEDD à Paris, organisée par le CFEEDD, étape suite aux assises. Corinne y va, qui d'autres ?</p>

Rédacteur	<i>Corinne Vermillard</i>
------------------	---------------------------

<i>Tableau suivi des décisions</i>	Action	Qui ?	Echéance
	Recherche de pistes €€ pour 2011 et +	Yannick & Corinne	Réunions prévues 29 juil et +
	Préparer RV commissaire aux comptes	Yannick & Corinne	Réunion prévue 30 août
	Demander RV à l'ADEME	Corinne	A caler dans le mois de sept
	Rechercher des exemples de projets conduits en creative commons	Claude & Maryline	Pour le CA de novembre ?
	Mobiliser un noyau du CA, pour imaginer un format dynamique d'écriture du Projet politique	Corinne	Avant CA du 3 sept, pour proposer un format, et date possible
	Voir méthode de lancement « évaluation utilité sociétale » sur l'entrée EML.	Yannick & Corinne en lien avec le groupe des rencontres régionales	Dans le mois de septembre.
	Remobiliser les Présidents de réseaux	Michel & Corinne	Viser réunion fin août – début sept.

Diffusion	membres du CA , pour complément et modifications éventuelles
Prochain CA	LE 3 SEPTEMBRE 2010 à Branféré avec matinée consacrée à l'échange avec l'équipe de l'école NH

Signature

ANNEXE 1 - SUIVI DES DEPENSES AU 31 MAI 2010, au regard du PREVISIONNEL

N° de comptes	Intitulé	Total budget prévisionnel 2010	Cumul au 31/05/2010	
604100000	PHOTOCOPIES	1 684	1 103	66%
605000000	Achats de matériels, équipements		147	
606110000	ELECTRICITE	600	227	38%
606120000	EAU	600	30	5%
606400000	FOURNIT. ADMINISTRATIVES BUREAU	5 000	1 570	31%
606800000	AUTRES FOURNITURES	1 300	313	24%
607000000	REPAS DES PARTICIPANTS	14 884	825	6%
607100000	ACHAT D'OUTILS PEDAGOGIQUES			
60	TOTAL ACHAT	24 068	4 216	18%
611000000	SOUS-TRAITANCE GENERALE	4 800	730	15%
613210000	LOCATIONS REEB	3 000	1 250	42%
613200000	LOCATIONS IMMOBILIERES	600	100	17%
613500000	LOCATIONS MOBILIERES	450	1 369	304%
615600000	MAINTENANCE annuelle	-	587	
616003000	ASSURANCES MAIF	1 000	292	29%
618100000	DOCUMENTATION GENERALE	700	278	40%
618500000	Frais de colloques, séminaires, divers	200	320	160%
61	TOTAL SERVICES EXTÉRIEURS	10 750	4 925	46%
621400000	INTERVENANTS (adhérents)	7 806	1 400	18%
622000000	REMUNERATION d'intermédiaires	4 400	75	2%
622600000	HONORAIRES comptables	3 600	567	16%
622621000	HONORAIRES SOCIAL	1 200	500	42%
623000000	Publicité, publications, relations	300		0%
623400000	COMMUNICATION			
623700000	IMPRIMERIE (Polypode, lettre REEB.)	5 800	2 434	42%
624100000	Transports sur achats		11	
625100000	FRAIS DE DEPLACEMENT BENEVOLES	18 500	3 231	17%
625110000	FRAIS DE DEPLACEMENT SALARIES	8 000	3 175	55%
625600000	MISSIONS (REPAS SALARIE)		1 251	
625700000	RECEPTIONS	650	243	37%
626100000	FRAIS POSTAUX	8 300	2 915	35%
626200000	FRANCE TELECOM	2 650	2 207	83%
626210000	CONFERENCE TELEPHONIQUE			
627000000	SERVICES BANCAIRES et assimilés		15	
628000000	COTISATIONS ASSOCIATIVES		54	
62	TOTAL AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	61 206	18 078	30%
631100000	Taxe sur les salaires			
633300000	Participation à la formation cont.	1 878	442	24%
63	TOTAL IMPÔTS TAXES	1 878	442	24%
641100000	Salaires bruts	75 163	36 875	49%
640000000	Charges patronales	45 856	13 429	29%
647500000	Médecine du travail, pharmacie			
64	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	121 019	50 304	42%
658500000	Bénévolat valorisé (travail)	36 118		0%
658800000	Bénévolat valorisé (services)	3 125		0%
65	TOTAL AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	39 243	-	0%
671000000	Charges exceptionnelles			
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-	
681120000	Dot amort immo corporelles	2 100	1 209	58%
687500000	Dot. aux prov. risques et ch. exc.			
68	TOTAL DOTATIONS	2 100	1 209	58%
Total des charges		260 264,00	79 174,25	30%

